

CONTRIBUTION DU ProFEC AU CONCOURS GENRE 2024

Thématique : Le droit et l'influence des femmes : « pilier de l'autonomisation des réseaux PFNL » cas de la zone de Messamena

Contexte du genre et l'intégration de la notion de « tontines améliorées » culturellement appelées « Ekuro » ou « panier » au sein des coopératives PFNL.

En matière de gestion forestière **les droits d'usage, d'information, de consultation, de participation, d'acquisition d'espace** sont les principaux droits propres aux femmes. Force est de constater que ces femmes, incontournables dans **les activités de régénérescence, de collecte, de conservation, de transformation, et de commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)** expriment moins de droits et n'en n'ont parfois pas connaissance en plus d'une **faible représentativité**. Ceci a un impact négatif sur leurs capacités à influencer la prise de décision et augmente les disparités liées au genre.

Ce constat a été fait en **2018** par le Projet d'appui au Programme Forêts et Environnement (**ProPFE**) et en **2020** par le Projet Forêt Environnement (**ProFE**). Ayant conscience de **l'accès limité des femmes au crédit, à l'épargne et à l'investissement** dans les établissements de microfinance pour créer et diversifier leurs sources de revenus, il a été pensé et mis en œuvre par les 02 projets **les « tontines améliorées » des réseaux des femmes impliquées dans la valorisation des PFNL**. Le nouveau module en cours depuis **janvier 2023** Projet Forêt Environnement et Climat (**ProFEC**) n'a pas encore concrètement réalisé des activités sur le genre.

Cet article est donc focalisé sur les acquis des modules précédents au **ProFEC**. **La GIZ ProFEC** aujourd'hui **s'appuyant sur les 3R (droit, ressources et représentation)** de la **politique de développement féministe du BMZ** a pour objectif d'atteindre un niveau de représentativité (considérable des femmes et des peuples autochtones), d'influence et d'inclusion des peuples autochtones et des femmes marquées dans les entités locales de gestion des ressources forestières.

Les tontines améliorées créent un espace sécurisé pour les membres et un réseau de soutien social où sont vulgarisés l'autogestion, la discipline, la transparence,

le leadership féminin, l'entrepreneuriat, les droits des femmes, l'inclusion financière, l'estime et la confiance en soi. Les avantages de ces tontines sont les suivants : **(i)** elles ont un faible taux d'intérêt des prêts, **(ii)** elles permettent la constitution de plusieurs réseaux PFNL en une coopérative pour encourager les achats et ventes groupés des PFNL afin d'encourager les initiatives communes chez les femmes.

La persévérance des femmes membres des « tontines améliorées » dans la conduite de celles-ci a rendu durable une activité dont elles se sont appropriées au-delà du poids des préjugés socio-culturels et économiques qui les vouaient à un échec probable.

Il importe de marquer un point d'honneur sur une vision globale des réseaux des femmes collectrices PFNL qui vont se constituer en coopératives des « tontines améliorées » dont les PFNL constituent l'activité de base. Les 02 projets ont touché **04 régions d'intervention** (Extrême-Nord, le Nord, l'Est et le Centre) où les réseaux PFNL se sont constitués en coopératives PFNL. Pour éviter toute dénaturation des réseaux des femmes, en les transformant en coopératives de tontines améliorées PFNL, les textes existants ont été revus en **intégrant** juste **l'aspect « tontines améliorées »** et en renforçant leurs capacités afin que ces coopératives deviennent de véritables outils de financement pour les réseaux. La particularité ici est la présence au sein de la coopérative des hommes de la communauté qui travaillent conjointement avec les femmes afin d'atteindre les objectifs des tontines améliorées et les encourager dans la participation et la prise de décision.

La participation aux formations relatives à la mise en œuvre des tontines améliorées sous forme de coopératives a contribué à développer chez les membres la confiance en soi et **bâtir un espace où elles pouvaient s'exprimer publiquement en leur nom**.

Faisons un focus sur la commune de **Messamena** (dans la **région de l'Est département du Haut-Nyon au Cameroun**) qui a une forêt communale et regroupe une

coopérative des femmes PFNL constituée de **14 associations PFNL** dont nous présenterons **03** : (i) l'**association Dynamique du Plateau**, (ii) l'**association Confiance de Nylon** et (iii) l'**association Limabé des femmes peuples autochtones Bakas de Bifolone**.

Présentation de la coopératives PFNL des tontines améliorées de Messamena (organisation et fonctionnement)

La coopérative se charge de l'achat groupé des PFNL de toutes les associations affiliées. Elle reçoit les apports mensuels à hauteur de **23 Euros** minimum par associations par mois. Les apports mensuels par associations peuvent aller jusqu'à **100 Euros**. À la fin des saisons, la coopérative redistribue le capital et les bénéfices proportionnellement à la contribution de chaque association des PFNL après les ventes.

Les associations affiliées à la coopérative se sont engagées avec le support de la GIZ à la **finalisation de la légalisation de leur coopérative**. Celle-ci va augmenter l'influence de ces associations et va permettre d'initier l'ouverture du compte bancaire de la coopérative dans une microfinance (**MC2**). **Cette étape est appelée « linkage »** qui est le choix unanime des membres. Ce compte bancaire, en plus de la **sécurisation des fonds des femmes**, va servir de base pour la **demande des crédits** pour la réalisation des projets communs par exemple : financer un plus grand achat des PFNL et par ricochet l'acquisition et l'installation des unités de transformation pour augmenter la plus-value de leurs revenus. En diversifiant leurs sources de revenus et les activités génératrices de revenus, les femmes ont été en mesure, en plus de participer à la gestion des charges ménagères, de booster leurs autonomies financières. Ceci a débouché sur un grand réseau de négociation des ventes et des projets innovants et la visibilité de leurs actions.

Il importe de noter que les coopératives ont été encadrées par les projets en partenariat avec : (i) les ministères de tutelle : le **MINFOF** (Ministère des Forêts et de la Faune) et le **MINEPDED** (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable) et (ii) son partenaire de mise en œuvre "**Positive Planet International**" sur le pouvoir d'achat et la négociation des accords de partenariat avec les grossistes pour la vente des PFNL dans les marchés des zones urbaines tels que Yaoundé et Douala.

Cette coopérative développe de plus en plus sa capacité à proposer ses produits en ligne grâce à la **digitalisation des ventes**. Les formations que les associations ont reçues ont eu un impact sur leur influence en matière d'économie, de gestion, de marketing et leur a donné en outre une place de choix dans les communautés et dans les ménages. Ce positionnement d'opérateur économique dans la zone contribue à la croissance économique en termes de la documentation administrative qui encadre l'activité (**lettre de voiture, autorisation de collecte**). Les femmes de la coopérative participent en outre aux débats relatifs à la gestion des ressources naturelles au niveau de la commune et de la Sous-Préfecture et partagent leurs points de vue.

Présentation des associations : Dynamique du plateau et Confiance de Nylon adhérentes de la coopérative de Messamena

Ces associations sont membres à part entière de la coopérative PFNL de Messamena. A ce jour, elles sont restées actives au sein de la coopérative et versent régulièrement leurs contributions. Au-delà des contraintes conjugales, des préjugés communautaires, des critiques et des démoralisations, ces femmes qui avaient été choisies de manière sélective au sein des réseaux PFNL déjà existants à Messamena, ont su mettre en avant leurs intérêts et bâtir progressivement leur autonomie et une considération constructive en matière d'expression du genre et d'influence.

L'adhésion des membres et surtout leurs stabilités au sein des associations s'expliquent par les notions qui leurs ont été transmises par la GIZ telles que la volonté, le dynamisme, le leadership et la détermination.

Les éléments justifiants d'un plus grand engagement au sein des coopératives PFNL et des tontines améliorées sont : le choix minutieux des membres, le respect et la valorisation du développement personnel, l'obtention du crédit sans tenir compte des affinités, le taux d'intérêt bas (**05% remboursable en 03 mois**), le montant des parts sociales et de la caisse solidarité accessible à tous (entre **1 et 2 Euros deux fois par mois** pour l'épargne individuelle) etc.

Sur le plan éducatif les femmes ont influencé sur les dates de versements des frais de scolarité ; entre les mois de décembre et janvier après la redistribution des gains à la fin de cycle de leurs tontines. Enfin, la pression que met naturellement le désir des femmes pour l'achats des parts sociales en guise d'épargne les rend entreprenantes, dynamiques, actives dans la recherche des fonds et les met à l'abri de l'oisiveté, de l'ennui et du vice.

NB : Dans le respect du processus de fonctionnement des tontines améliorées, le nombre maximum est de 25 membres. Mais, du fait des nombreuses sollicitations à ce jour un nombre total de 30 membres dont 02 hommes est enregistré dans les associations. L'on note ainsi la naissance de plusieurs autres groupes satellites autour du noyau central qui est la coopérative. En effet, ces associations satellites naissent du fait qu'il existe un nombre limite de membres par associations. Toutefois, elles s'affilient progressivement à la coopérative et ensemble continuent de participer à la défense des droits des femmes et à construire progressivement leur autonomie et influence.

Une association satellite, celle des femmes peuples autochtones Bakas de Bifolone nommée « Limabé » évolue suivant le modèle des tontines améliorées.

En effet, en observant l'association Confiance de Nylon elles ont appliqué le modèle de la tontine améliorée sur leur association. Il importe de noter que cette association de femmes Bakas collectrices est en partenariat avec la coopérative dans l'achat de leurs PFNL.

Le choix des femmes Bakas à s'engager dans les tontines améliorées contribue à la prise des engagements qui les conduisent à se réunir, à développer leur dynamisme, l'esprit entrepreneurial visant à associer aux activités de cueillette, ramassage, pêche et chasse la pratique d'autres formes de commerce, d'agriculture et de vie associative. À augmenter leur pouvoir de négociation de la vente de leurs produits, à se créer une vie associative, à développer leur leadership et à avoir un point de chute (stabilité). Cette stabilité est fondamentale dans le renforcement et l'expression des droits des femmes de cette communauté. Il importe de noter qu'avec la pression foncière, il est temps que ces peuples, même s'ils vont à la quête des ressources naturelles, disposent des espaces qui leurs sont reconnus et formellement attribués.

Aujourd'hui les femmes Bakas ont une position concurrentielle en matière de vente de leurs PFNL et leur pouvoir de négociation a été renforcé avec leurs clients (la société Tropical Forest, les coxeurs (acheteurs à vil prix des PFNL) et les membres de la coopérative PFNL de Messamena).

L'image ci-dessous est une illustration de l'impact grandissant de la coopérative PFNL des tontines améliorées de la commune de Messamena. En effet, ayant un nombre limité de membre par association (30 adhérentes), il a été pensé que pour une plus grande participation des femmes il pouvait être créées d'autres associations satellites avec les mêmes objectifs. Cette configuration a permis d'étendre le processus et de renforcer l'influence des femmes dans la participation, l'autonomisation et leur pouvoir de décision et d'influence. Il importe de noter que de tous les réseaux PFNL créés dans les 04 régions, celui de Messamena est à nos jours l'un des seuls qui a pu se constituer en coopérative et aujourd'hui se positionne comme un modèle dans l'atteinte des objectifs des précédents projets avant le ProFEC. Ceci avec la finalisation de la procédure de légalisation de la coopérative et prochainement l'ouverture de leur compte à la microfinance. L'association Dynamique du plateau a créé 03 associations satellites pendant que l'Association Confiance de Nylon en a créé 04 dont celle des femmes peuples autochtones de Bifolone (Limabé). Ci-dessous l'illustration :



Portrait et réalisations de quelques une des femmes membres des coopératives des tontines améliorées :

Portrait 1



Mme NANGA NSTELE Nadine âgée de 43 ans, mère de 06 enfants est **membre de l'association Dynamique du plateau** depuis **5 ans** et y occupe le poste de trésorière. Elle s'est engagée dans cette aventure contre l'avis de son conjoint qui était catégorique sur le fait qu'il ne voulait pas en entendre parler. Son foyer à toucher le fond avec des disputes marquées par des violences psychologiques. Elle a été largement soutenue par la Présidente de l'association qui a même conduit des counselings auprès de son époux afin qu'il accepte son adhésion. À la suite des différentes réalisations accomplies par elle au fil des ans (constructions des toilettes de leur maison, aménagement des ouvertures de leur maison), il appréciait mais restait convaincu que cela n'avait rien de bon. En effet dans la zone, les associations de femmes avait pour qualification d'être des lieux de fort « commérage » et les époux avaient pour préférence de tenir leurs femmes loin de cela. **En décembre 2022**, il a été en conflit avec la loi et risquait d'être transféré en prison. Cet évènement survenu la période de la réception des gains, son épouse a payé la caution et il a été libéré. Une fois de retour il a exprimé toute sa reconnaissance à sa femme. Désormais, il est le socle sur lequel sa femme s'appuie pour l'achat de ses parts et est convaincu que la GIZ-ProFE a véritablement impacté sur les associations des femmes avec la vision liée aux tontines améliorées. Plus marquant encore est la création dans son village natal (Blandjock) d'une association sous forme de tontine améliorée dont il est le Président et son épouse la conseillère parce que le quota atteint dans l'association il n'a pas pu intégrer l'effectif. Mme NANGA dit utiliser librement ces gains.

Portrait 2



Mme BEYE Jeannette, veuve de **72 ans**, Cheffe de 3^{ème} degré à Messamena quartier Nylon, mère de plusieurs enfants et petits-enfants, ancienne assistante sociale à la retraite depuis 15 ans témoigne de l'impact des tontines améliorées dans sa vie. De retour au village après la prise de sa retraite et les responsabilités coutumières qui lui avaient été confiées, elle ne s'imaginait pas que cela serait

pour elle un nouveau départ en matière d'épargne et d'investissement. Elle adhère à **l'association confiance de Nylon dès 2018** à sa création et y draine plusieurs autres femmes dont sa petite sœur également retraitée. Elle a bénéficié des formations initiales sur les tontines améliorées et en est une **fondatrice au niveau communautaire (Messamena)**. Elle a impacté dans le **choix des membres et l'orientation des femmes dans leur implication dans les tontines améliorées**. Sa position de Chef de 3^{ème} degré en plus de son engagement dans la coopérative permet qu'elle assiste aux instances de discussion et influence la prise de décision en se positionnant comme une femme leader qui porte haut les problématiques liées à l'influence des femmes. A nos jours avec ces gains, son ouverture d'esprit sa capacité entrepreneuriale qui a été accentuée par les renforcements des capacités conduites par la GIZ-ProFE, elle a développé des grandes plantations sur ces propres terres dont **01 hectare de manioc, 03 hectares de bananerais, 01 hectare de haricot**. Cette dernière culture naît du fait qu'elle n'est pratiquée par personne dans la zone pourtant le besoin existe.

Portrait 3



Mme LEWO Jeanne âgée de 43 ans mariée et mère d'un enfant est une **femme peuple autochtone Baka originaire de Bifolone** est membre d'une association satellite des tontines améliorées de la zone calqué sur le modèle de l'association « Confiance de Nylon ». Elle a développé des exploitations agricoles de manioc, arachide, plantain et macabo. Elle prend au sein de l'association des crédits et investit dans ses travaux champêtres. Et lorsqu'elle a son gain issu des réceptions de ses gains au sein de l'association avec son époux ils investissent dans de nouvelles parcelles de champ. Dans cette logique, en plus des autres cultures ils ont développé une culture d'un hectare et demi de cacao. Ils se sont construit un abri en matériaux définitifs qui est en cours de finalisation. Enfin avec les renforcements de capacité qu'elle reçoit elle se positionne sur le marché de la vente des PFNL avec un pouvoir de négociation bien développé entre Tropical Forest, les coxeurs (acheteur à vil prix des PFNL) et la coopérative PFNL de Messamena.